



Communiqué de presse n°5 du 18 janvier 2012

Déclaration de la Commission exécutive

Sommet social **Des avancées utiles mais des inquiétudes qui persistent**

Tél
01 42 03 80 12
fax
01 53 72 85 71
presse@cfdt.fr

Contact :
Damien Cerqueus
Attaché de presse

Isabelle Poret
Assistante

Isabelle Perrin
Responsable
de la communication

La CFDT avait demandé la tenue d'un sommet social dès le mois d'août 2011 afin de préparer au plus vite une réponse adaptée aux difficultés prévisibles sur le front de l'emploi. Cinq mois plus tard, alors que ce sommet se tient enfin, **la CFDT a insisté sur la nécessité de mettre en place des mesures de court-terme pour soutenir les salariés et les entreprises en difficulté.**

Parmi les options retenues par le gouvernement, **certaines mesures seront utiles :**

- Chômage partiel : le dispositif sera simplifié, **100 millions d'euros supplémentaires y seront affectés.**
- Former plutôt que licencier : l'État financera à hauteur de **40 millions d'euros de la formation pour les entreprises en mutation économique ;**
- Formation des demandeurs d'emploi : une enveloppe d'urgence de **150 millions d'euros sera allouée pour de la formation**, des contrats aidés ou des prestations de retour à l'emploi et **la rémunération de fin de formation sera prolongée ;**
- **Les effectifs de Pôle emploi augmenteront de 1 000 postes** (la CFDT en demandait le double).

Malgré ces décisions importantes, **l'inquiétude de la CFDT persiste sur le financement de la protection sociale.** La CFDT reste opposée à la mise en place de la TVA sociale. Une réflexion plus globale sur le financement de la protection sociale est nécessaire. Elle doit notamment avoir lieu au sein du Haut conseil pour le financement de la protection sociale

En ce qui concerne **les mesures compétitivité-emploi**, la CFDT **demande que ce sujet soit intégré à la négociation en cours sur les instances représentatives du personnel (IRP).**